



TOUS MOBILISÉS
POUR VAINCRE LE
DÉCROCHAGE
SCOLAIRE



Dispositif Anti Décrochage (D.A.D.) (Expérimentation art.34)

(Expérimentation terminée)

Collège Emile Zola
38 RUE ALEXANDRE RIBOT , 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Site : <http://emilezola.arsene76.fr/>
Auteur : Stéphanie NGUYEN
Mél : nguyen.stephanie@ac-rouen.fr

Ce dispositif concernait initialement des élèves en voie de décrochage de 4ème et 3ème, afin qu'ils puissent obtenir une affectation en fin de 3ème et le maintien dans un cursus de formation pour l'obtention d'un diplôme. Suite à l'influence du dispositif Motiv'action, nous avons décidé qu'il était primordial de travailler sur la motivation des élèves le plus tôt possible (dès la 6ème), tout en maintenant un travail sur l'orientation avec les élèves de 3èmes les plus fragiles. De plus, le petit nombre d'élèves touchés par le dispositif nous semblant peu satisfaisant, l'organisation changera à la rentrée prochaine, passant d'entretiens individualisés à du travail par petits groupes de 3 ou 4 élèves.

Plus-value de l'action

Ayant maintenu des liens avec certains des élèves du tout début, il est gratifiant de constater avec ces élèves que la relation de confiance instaurée pendant leurs années au collège perdure pendant leurs années lycée.

- L'une d'entre elle est passée en terminale ARCU et d'après son père et elle-même, tout va bien.
- Un autre qui avait une moyenne générale de 6/20 en 3ème passe en 2ème année de CAP constructeur d'ouvrage d'art et avait en fin d'année une moyenne générale de 17/20. Lors de notre dernière rencontre, il n'était pas opposé à la poursuite d'étude vers un bac pro. C'est le seul de sa fratrie à avoir poursuivi ses études après la 3ème.
- Une autre élève qui était en bac pro-mode est en doute personnel et hésite à poursuivre ses études. Le dernier enfin, m'a contacté pendant les vacances d'été. Après avoir décroché pendant 1 an après la 3ème, suite à une réunion FOCAL, et à la mise en contact de cet élève et d'un membre du CIO et de la MLDS, il est actuellement en formation rémunérée d'électricien grâce au conseil régional. Lorsqu'il s'est retrouvé en difficulté pour trouver un stage, il n'a pas hésité à me contacter pour avoir les coordonnées du CAPS. Il me donne régulièrement de ses nouvelles.

Le dispositif n'est pas miraculeux mais malgré tout, si tous les ans un, deux ou trois élèves qui n'aimaient pas le collège sont bien dans leurs études post-3ème, le bilan me semble positif.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

- En 6ème : petits groupes de 3-4 élèves, qui pourront évoluer en fonction des besoins des élèves. Durée à déterminer lors de cette année d'expérimentation.
- En 3ème : petits groupes de 3-4 élèves, évolutifs de la même façon qu'en sixième.
- Les élèves de 5ème et 4ème bénéficieront d'entretiens individuels dans le cadre de Motiv'Action.

A l'origine

Ce dispositif concerne des élèves en voie de décrochage. Ces élèves peuvent remplir tout ou partie des critères suivants :

- Absentéisme.
- Présent en classe mais n'investissant pas les études (élève attentiste). Par exemple, il ne fournit aucun travail à la maison, ni aucun travail en classe.

- Ses résultats scolaires sont très faibles.
- Il ne copie plus les leçons dans son cahier.
- Il ne relève pas d'une prise en charge en structure spécialisée.
- Il n'essaie plus de faire les exercices en classe.
- Il n'a pas ses livres ou ses cahiers ou le matériel lorsqu'il vient en classe.
- Les enseignants et les parents ont été en contact et il y a eu recherche de solution en amont (aide aux devoirs, PPRE, soutien des parents lors des devoirs, etc).
- L'élève est en 6ème ou en 3ème.
- Il ne relève pas d'une prise en charge en structure spécialisée : il n'a pas de difficulté d'apprentissage mais a des lacunes scolaires. (vocabulaire satisfaisant, bonne capacité de réflexion qu'il ne met pas au service des apprentissages).
- Il n'a pas de difficultés comportementales.

Objectifs poursuivis

- Donner du sens aux apprentissages.
- Prévenir les risques de décrochage en travaillant sur la motivation dès l'entrée en 6ème.
- Amener l'élève à comprendre l'importance de l'école.
- Développer un sentiment d'appartenance.
- Respect de soi, des pairs, de l'adulte...
- Responsabilité.
- Motivation.
- Méthodologie.
- Repérage et développement des compétences personnelles.
- Donner aux élèves la possibilité de changer : améliorer l'estime de soi et valoriser le changement d'attitude auprès de la communauté scolaire.
- Faire en sorte que tous les élèves de 3ème obtiennent un diplôme, et les compétences du socle.
- Associer les parents au projet de leur enfant :
 - . les soutenir dans leur démarche,
 - . positiver la scolarité de l'enfant aux yeux des parents,
 - . montrer aux jeunes l'intérêt porté par leurs parents à leur scolarité.
- Avoir des réponses cohérentes et complémentaires en développant une « alliance pédagogique » forte, regroupant différents intervenants dans un objectif commun (Conseillère d'orientation psychologue, Assistante sociale, personnel de direction, CPE, éducateurs du CAPS (Comité Action Promotion Sociales), Professeur Principal et ensemble de l'équipe de la classe, assistante pédagogique, coordonnateur).

Description

Plusieurs cas de figure :

1. En juin, l'équipe évoque les différents élèves suivis l'année précédente et statue sur le maintien dans le dispositif ou non. Elle évoque aussi les cas d'élèves à suivre dès la rentrée prochaine.
2. Des difficultés ou des interrogations sont évoquées par l'équipe pédagogique lors d'un conseil de classe ou lors d'une réunion ou de façon informelle. Le PP inscrit l'élève à l'ordre du jour de la réunion de suivi suivante.

Les professionnels présents à cette réunion évaluent la situation de l'élève et le type d'investigation (PE, assistant d'éducation, AS, psy...) à faire pour décider de la pertinence d'inclure ou non l'élève dans le dispositif. A l'issue de la commission de suivi, le CPE prend contact avec la référente du DAD le cas échéant.

Suite aux évaluations, si les bilans justifient d'une inscription de l'élève dans le DAD, le projet individuel est formalisé avec la coordonnatrice, le P.P, un membre de l'équipe de direction, les parents et l'élève. L'élève signe un document d'engagement et les parents une autorisation de prise en charge.

- La durée du dispositif sera fonction des besoins de l'élève.
- 3 groupes de 3/4 élèves de 6ème redoublants ou de 5ème repérés à la fin de l'année précédente pendant la première période.
- 3 groupes de 3/4 élèves de 6ème au retour des vacances de la Toussaint. Le choix des élèves est le fruit d'une réunion avec les professeurs principaux et d'une sélection par ceux-ci d'élèves potentiellement décrocheurs ou repérés comme

fragiles, mais ne présentant aucun problème de comportement + Étude des profils + Recoupement avec les résultats du questionnaire Motiv'action passé avant les vacances de la Toussaint. Ces groupes peuvent changer à mi-trimestre en fonction des besoins et avancées.

- Des groupes de 3/4 élèves de 3ème, évolutifs, qui travailleront sur leur projet d'orientation. Le choix des élèves est le fruit d'une réunion avec les professeurs principaux et d'une sélection par ceux-ci d'élèves potentiellement décrocheurs ou repérés comme fragiles, mais ne présentant aucun problème de comportement.

ACTIONS POSSIBLES :

Pour les élèves de 3ème :

- Inscription de l'élève au CFG si les résultats scolaires sont très faibles malgré les efforts de l'élève et les différentes aides mises en place. Cette inscription est complémentaire à l'inscription au DNB.
- Mini-stages en Lycée Professionnel et CFA.
- Stage(s) de découverte en début d'année pour préparer à l'orientation et permettre à l'élève d'avoir un objectif en venant au collège.
- Inscription au réseau des 4ème SEGPA dans le cadre du Parcours Avenir.
- Sortie à la chambre des métiers CMA. Invitation des parents à ces visites.
- Visite de CFA et de lycées professionnels à organiser au début du 2ème trimestre. Invitation des parents à ces visites.
- Atelier de rédaction de CV.
- Tutorat scolaire (devoirs à faire, méthodologie, soutien scolaire).
- Entretien individuel.
- Projet commun à monter en début d'année avec le groupe dans l'objectif de (ré-) investir et s'appropriier le collège et de restaurer l'estime de soi.
- Aide à la recherche de stage.
- Aide au trajet (CAPS).
- Témoignage d'anciens décrocheurs.
- Présentation d'un travail de recherche (sur des établissements, des métiers, des formations...)

Pour les élèves de 6ème :

L'objectif de ces petits groupes de 3 à 4 élèves est surtout basé sur l'estime de soi, la confiance en soi, et l'apport méthodologique.

Les élèves ciblés sont ceux qui ne présentent aucun problème de comportement, des résultats scolaires moyens à très faibles. Nous procéderons à un croisement d'information entre les données des enseignants et les résultats au questionnaire MOTIV'ACTION que nos élèves 6ème et 5ème ont la possibilité de passer. Si un choix s'impose, on privilégiera ceux qui sont communs aux deux listes. Si peu d'élèves sont concernés, on privilégiera ceux pour lesquels les enseignants sont les plus inquiets.

Modalité de mise en oeuvre

Organisation pratique :

- Présentation du dispositif lors de la prérentrée et rappel du rôle du professeur principal.
- Réunion avec les professeurs principaux de 6ème avant les vacances de la Toussaint.
- Rentrée Toussaint, sélection de la 2ème session par un croisement des informations.
- Des temps de prise en charge par l'équipe pourront avoir lieu sur le temps de classe des élèves. Des ajustements et des aménagements pédagogiques seront nécessaires.
- Dans la mesure du possible, il faudra éviter les exclusions externes et privilégier les exclusions/inclusions.
- Il y aura des entretiens réguliers avec les parents (par téléphone ou par mail ou sur rendez-vous). Lors de la mise en place du projet, ils devront accepter les appels téléphoniques et les bilans réguliers à effectuer.
- Dans le cadre du projet individuel, des compétences seront particulièrement développées, dans le cadre de la classe ou du DAD.

Répartition des tâches :

Un professeur des écoles de la SEGPA pilote du dispositif, 4 enseignants du collège pour le travail de groupe avec les élèves de 6èmes, un enseignant du collège pour le travail avec les élèves de 3ème, la Conseillère Principale d'Éducation, la Conseillère d'Orientation Psychologue, l'Assistante Sociale, les Professeurs Principaux des élèves concernés, une association

de prévention : CAPS.

Trois ressources ou points d'appui

- Programme Motiv'action en place dans l'établissement depuis l'année scolaire 2015-2016 et à destination des élèves de 5ème puis 5ème et 4ème l'an prochain.
- Réunions FOQUALE dans le cadre du BEF.
- Colloque sur la Persévérance scolaire, novembre 2013.
- Formation PJJ - Connaissance du système éducatif, septembre 2014.

Il est à noter que ces différents temps sont importants, tant d'un point de vue théorique que du point de vue des échanges entre les participants. Cela permet d'avoir un plus large choix des possibles afin de répondre aux besoins des élèves en situation de décrochage scolaire. Cela permet aussi d'avoir des nouvelles d'anciens décrocheurs et dans quelques rares cas, de trouver des solutions pour ceux-ci.

Difficultés rencontrées

- Il est important de prendre le décrochage en charge le plus tôt possible, en l'occurrence en 5ème du fait de l'existence de nombreux modules d'aide en 6ème (PPRE et AP P.P.) qui sont une première ligne d'action.

Si ces dispositifs d'aide de 6ème ne suffisent pas, la prise en charge devrait concerner plutôt les élèves de 5ème.

Le travail avec les élèves de 3ème intervient trop tardivement dans leur scolarité pour avoir un effet positif sur l'attitude de travail et les résultats scolaires, ce qui pose problème pour l'orientation post-troisième. En revanche, dans la plupart des cas, la discussion avec un tuteur et les entretiens individuels ont eu un effet notable sur les choix d'orientation post-troisième qui devient une orientation choisie et non subie.

- Le recrutement des élèves n'est pas toujours évident. En effet, un certain nombre d'élèves recrutés cette année présentaient des difficultés scolaires, familiales, comportementales et sociales, ce qui n'a pas permis au DAD d'atteindre ses objectifs. L'équipe a recentré la priorité sur les élèves qui sont en début de situation de décrochage, mais dont le comportement en classe n'est pas agité ou perturbateur.
- Les changements de personnel et le temps d'adaptation nécessaire à la compréhension des missions de chacun ont posé problème cette année encore quant au recrutement des élèves. Peu de cas ont été signalés à l'équipe. La répartition des rôles nous semble importante et l'absence d'un élément ou les difficultés de communication peut remettre en question l'équilibre du dispositif.
- L'intégration du dispositif Motiv'action par le collège a diminué le nombre d'heures d'intervention pour le DAD. C'était un choix voulu, mais qui explique malgré tout les ajustements nécessaires à effectuer cette année.

Moyens mobilisés

2016-2017 : 4HSA sont consacrées à ce projet (4 enseignants différents) ainsi que quelques HSE (pour une enseignante).

2015-2016 : 3 h d'intervention ont été consacrées à ce projet, ainsi qu'une à deux heures d'intervention du professeur documentaliste.

2014-2015 : 9h30 poste ont été consacrées à ce projet (ce qui correspond à 15 heures d'actions) + des H.S.E. en fonction des besoins.

Une partie de l'emploi du temps de l'assistante pédagogique.

Partenariat et contenu du partenariat

Interventions du Comité Action Promotion Sociales (CAPS) :

- L'intervention du CAPS se fera au cas par cas et sera décidée conjointement lors des réunions de l'équipe DAD et plus particulièrement sur des cas où les causes du décrochage pressenti ne proviennent pas de l'apprentissage en tant que tel mais davantage de problématiques en lien avec la période de l'adolescence, des effets de groupes, des situations familiales difficiles.
- L'équipe s'attachera à construire et/ou maintenir le lien entre le collège, les élèves et leurs parents,
- L'accompagnement de l'élève aura pour objectif de le soutenir dans son projet individuel formalisé avec la coordinatrice, le professeur principal, l'équipe de Direction et ses parents. L'équipe est à ce stade l'élément alternatif permettant à l'élève d'aller au bout de sa démarche.
- L'avantage de la Prévention Spécialisée est qu'elle peut potentiellement accorder le temps dont a besoin le jeune pour avancer, sur le temps scolaire si cela est préconisé par l'équipe DAD mais aussi et surtout en dehors du temps scolaire (fin de journée, mercredi, vacances). C'est-à-dire être disponible sur des temps où les autres professionnels ne peuvent intervenir.
- Le concours du CAPS au dispositif DAD aura aussi pour objectif d'apporter des éléments de compréhension quant à la situation globale de l'élève et à son évolution tout au long de l'année scolaire.

Liens éventuels avec la Recherche

- Intégration au dispositif Motiv'action depuis 2015-2016.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

LES EFFETS ATTENDUS

- Donner du sens aux apprentissages :
 - Hausse des résultats scolaires, notamment au niveau des appréciations.
 - Attitude active en classe.
 - Diminution de l'absentéisme.
 - Une meilleure connaissance de soi pour les élèves, ce qui leur permettra de choisir une orientation en adéquation avec leur réalité.
- Donner aux élèves la possibilité de changer :
 - Changement de comportement (attitude face aux règles, au travail, aux autres).
 - Investissement de l'élève dans la vie du collège.
- Associer les parents au projet de leur enfant :
 - Faciliter les rencontres avec les parents.
 - Construire des relations de confiance et de bienveillance.
 - Parvenir à une réelle collaboration concernant le projet individualisé de leur enfant.
- Développer une « alliance pédagogique » :
 - Créer un réseau de partenaires qui œuvrent ensemble.
 - L'élève saura qu'il peut compter sur des relais, dans l'école ou en dehors.

LES INDICATEURS DE RÉSULTATS RETENUS

- Obtention d'un diplôme en fin de 3ème.
- Obtention d'une affectation après la 3ème.
- Rétablissement du dialogue parents/institution, amélioration du dialogue enseignant/élève, amélioration des appréciations du bulletin.
- Poursuite de la scolarité après la 3ème.

Documents

=> Perspectives pour 2014/15

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/college_emile_zola.pdf

Type : document

=> Descriptif du projet DAD

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/sotteville_clg_zola_dad_2015-06_bilan

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

- Résultats au DNB et au CFG.
- Inscription dans un établissement de formation après la troisième
- Suivi des élèves en N+1 (1 appel par trimestre aux parents, élèves et établissements scolaires ou centre de formation).

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

2015/2016 : 2 élèves de 3ème, 2 élèves de 4ème et 1 élève de 5ème ont été suivis cette année.

BILAN EN TERMES D'ORIENTATION :

- 1 élève de 4ème a été exclu suite à un conseil de discipline.
- L'autre élève de 4ème sera accompagné par le DAD l'an prochain durant sa 3ème de collège.
- Les deux élèves de 3èmes ont abandonné le suivi en cours d'année. Ils ont tous les deux une affectation malgré tout.
- L'élève de 5ème passe en 4ème et sera suivi l'an prochain par le DAD.

Sur les pratiques des enseignants :

2015/2016 : Un nombre croissant d'enseignant prête attention aux élèves les plus fragiles. Certains utilisent des devoirs

aménagés ou aménagent leur notation dans un premier temps afin de redonner confiance en eux aux élèves. Suite à un changement d'organisation et à des difficultés de communication, les enseignants en demande d'aide ou d'information ont été moins nombreux.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

-

Sur l'école / l'établissement :

Parents d'élèves du DAD et élèves du DAD ont une vision plus positive de l'établissement depuis l'entrée dans le dispositif. Certains sont moins réticents à franchir les portes du collège.

Plus généralement, sur l'environnement :

L'existence du DAD depuis 3 ans commence à avoir un certain impact sur les différents partenaires avec lesquels nous travaillons. De plus, les nombreuses formations et temps d'échange, que ce soit dans le cadre du BEF, du réseau Foquale, des formations PJJ ont permis de tisser des liens solides qui permettent un travail cohérent, cadré et longitudinal avec les élèves. La participation du collège au dispositif « Motiv'Action », les apports théoriques et pratiques inhérents à ce dispositif ont permis de retravailler les objectifs, de les affiner, et d'envisager des modifications à apporter au projet afin d'être le plus juste possible dans nos interventions.

- Création et renforcement du lien avec le CAPS (service de prévention spécialisée de Sotteville-lès-Rouen) qui est d'une aide précieuse dans la recherche de stages et de patrons pour les apprentissages. Grâce à eux, le suivi et l'étayage des élèves dépasse le cadre de l'école. L'élève se sent considéré dans son entièreté et ne se sent pas livré à lui-même lorsqu'il s'agit d'évoluer dans le monde professionnel.

- Facilitation des échanges lorsqu'un élève entrant dans le dispositif est suivi par la PJJ.

- Amélioration du retour des élèves ayant bénéficié d'un atelier relais ou d'une classe relais.

- Amélioration de l'image de l'institution aux yeux des parents, qui, parfois dépassé avec leur enfant, ne considèrent plus l'institution comme jugeante, moralisatrice voire rejetante mais aidante. Ce travail avec les parents est essentiel pour la poursuite de scolarité des élèves sortants de 3ème.